

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI « Plume de l'Entente »

1. Le tournoi est autorisé sous le N° 10/11.ALS.009-TN.N.A-C68/ABCDNC.svvvvv.est
2. Le tournoi se déroule selon le règlement général des compétitions de la FFBA.
3. Les éléments de règlement particulier complètent les dispositions du RGC, certains points pourront éventuellement être modifiés ou complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.
4. Tout participant doit être en règle avec la FFBA et être en possession de la licence 2010/2011 le jour du tournoi.
5. Le tournoi est ouvert aux joueurs seniors dans les séries A. B. C. D. NC et vétérans, ainsi qu'aux jeunes dans les catégories poussins, benjamins et minimes.
6. Chaque participant doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au Sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera **au plus tard dans les 5 jours** les pièces justificatives à sa ligue d'appartenance (art 17 du RCG)
7. Les frais d'inscriptions sont dus et payables au moment de l'inscription, aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort.
8. Un joueur ne pourra s'inscrire que dans une seule et même série, s'il opte pour deux tableaux, ils devront être de la même série. Ex. joueur classé B3/C2/C2, s'il joue B en simple, il devra le faire également en double ou mixte.
9. Un joueur ne pourra s'inscrire au maximum que sur 2 tableaux,
10. Le Juge Arbitre de la compétition sera **Mme Christine TABAR**, assisté de **Mr Jean François DALLE**
11. Le déroulement du tournoi :
 - en cas d'un nombre insuffisant d'inscrits, Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier ou de regrouper des séries.
 - le comité d'organisation s'efforcera de faire des poules pour tous les tableaux mais en cas de surnombre dans l'une ou l'autre série et avant de limiter les inscriptions, Le comité d'organisation pourra étudier la possibilité des éliminations directes dans les tableaux concernés.
12. Les horaires diffusés avant la compétition sont donnés à titre indicatif et passibles de modifications par le juge arbitre
13. Tout joueur doit être présent dans la salle 30 minutes avant son premier match. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.
14. **Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge Arbitre et à la table de marque.**
15. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant d'inscriptions mal remplies seront supportées par le club en cause.
16. Seuls deux tableaux sont autorisés.
17. Les volants sont à la charge des joueurs, en cas de contestation, le volant officiel sera le RSL tourney N°1 en vente dans les Salles. **Il sera fourni gratuitement lors des finales.**
18. Le temps de repos entre les matchs est de 17 minutes et le temps de prise de contact avec le terrain est de 3 minutes à partir de l'appel du match.
19. Tout volant touchant le plafond, la structure de celui-ci ou l'éclairage au dessus du terrain est compté **let** au service à 3 reprises (consécutives) **puis faute et faute** au cours de l'échange.
20. Tous les matchs seront auto arbitrés jusqu'aux ½ finales, cependant, en cas de litige, tout joueur pourra faire appel au Juge Arbitre à tout moment du tournoi se dernier pourra désigner un arbitre s'il le juge nécessaire.
21. Seules les finales seront arbitrées par des arbitres officiels. Tout arbitre joueur pourra se proposer pour l'arbitrage et sera indemnisé par l'organisateur si sa demande est acceptée.
22. Tout joueur devra se faire pointer à la table dès son arrivée et chaque jour de la compétition.
23. Le joueur doit se présenter avec un nombre suffisant de volants, ainsi qu'avec les accessoires nécessaires à son match.
24. la configuration des salles ne permet pas de coaching permanent, le coaching ne sera autorisé que durant les arrêts de jeu
25. Seul auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match, appelés pour un match, et deux personnes au maximum durant les interruptions entre les sets. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains que sur sollicitation du Juge Arbitre et de lui seul.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

**TOUTE PARTICIPATION AU TOURNOI IMPLIQUE
L'ADHESION AU PRESENT REGLEMENT.**